



FASMI
FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR
Affilié à
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS
Tél : 01 43.40.64.27 - Fax : 01 71 18 22 90
Email : unsa@fasmi.fr

Référence : PC-SG/SEC2018-25

Paris, le 17 juillet 2018

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous sommes parfaitement conscients des engagements du président de la république évoqués durant sa campagne, et rappelés à de nombreuses reprises, nous connaissons les engagements du premier ministre depuis son arrivée à Matignon, nous savons la volonté du gouvernement de faire des économies, notamment par la suppression de 120 000 fonctionnaires.

Nous avons bien pris note, que tous souhaitent intervenir, tant dans le service apporté aux citoyens que sur le déroulement des carrières des fonctionnaires, tant dans le mode de gestion des personnels que sur leurs modes de recrutement, avec la volonté d'accroître l'emploi de contractuels y compris dans les postes à très haute responsabilité, le tout dans une modernisation voire une révolution numérique pour les trois versants de la fonction publique.

Au cours de nos diverses rencontres, l'UNSA n'a cessé d'affirmer que ces évolutions ne pouvaient se faire, que dans un dialogue social nourri et ouvert mais surtout dans le respect du statut des fonctionnaires.

Or, Monsieur le Ministre, comme vous le savez parfaitement, le statut des policiers est spécial, leurs accordant des avantages et leurs imposant des contraintes sans comparaison.

Il est toutefois incontestable, qu'au fil du temps, les avantages liés à notre statut se sont amoindris alors que les contraintes n'ont cessé de croître.

Les négociations actuelles sur CAP 2022, nous font craindre que nos contraintes s'accroissent encore alors que nos derniers avantages pourraient être remis en cause tels notamment, nos conditions et modes de départ et de calculs de nos pensions, le calcul de nos rémunérations, la part de notre indemnitaire.

Nous pourrions également évoquer des problématiques plus spécifiques à notre ministère et avant toute chose les différences de gestion des deux forces de sécurité que sont la police et la gendarmerie nationales, mais aussi la réforme de la gestion RH, la réorganisation des services.

C'est pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre que nous souhaitons être reçus rapidement afin de pouvoir apporter des réponses aux policiers déjà fortement impactés par leurs conditions de travail comme vient de le démontrer une enquête sénatoriale, policiers qui n'ont vraiment pas besoin de tensions supplémentaires.

Nous savons que les travaux sur CAP 2022 sont en cours, mais nous voulons échanger avec vous sur ce thème afin d'établir un carnet de route clair et sans équivoque, seule garantie de succès de votre démarche rénovatrice au sein de votre ministère.

Veillez agréer monsieur le ministre l'expression de notre considération respectueuse.

Bien à vous

Philippe CAPON

Secrétaire général
UNSA-FASMI